

APPILLY BABOEUF BEAUGIES-SOUS-BOIS
BEAURAINS-LÈS-NOYON BÉHÉRICOURT
BERLANCOURT BRÉTIGNY BUSSY CAISNES CAMPAGNE
CARLEPONT CATIGNY CRISOLLES CUTS FLAVY-LE-
MELDEUX FRÉNICHES FRÉTOY-LE-CHÂTEAU GENVRY
GOLANCOURT GRANDRU GUISCARD LARBROYE



LIBERMONT MAUCOURT MONDESCOURT
MORLINCOURT MUIRANCOURT NOYON
PASSEL PLESSIS-PATTE-D'OIE PONT-L'ÉVÊQUE
PONTOISE-LES-NOYON PORQUERICOURT QUESMY
SALENCY SEMPIGNY SERMAIZE SUZOY
VARESNES VAUCHELLES VILLE VILLESELVE

COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

Madame, Monsieur,



Nos communes sont regroupées au sein d'une communauté de communes qui est composée des 42 villages et villes du Noyonnais. Nous sommes un peu plus de 33 000 habitants ainsi liés par une communauté d'intérêt public.

Elue présidente de cette Intercommunalité le 10 juillet dernier, **je débute ce mandat avec des idées très claires et des objectifs que je souhaite partager avec vous.**

Notre communauté de communes doit être attentive à chacun d'entre vous, dans chaque village, sous chaque clocher. Durant ces six prochaines années, je serai engagée pour que les projets de modernisation soient soutenus partout dans notre territoire. A cet effet, j'ai constitué une équipe de vice-présidents qui sont tous (sauf une de Noyon) issus de la ruralité de notre communauté.

Notre communauté de communes doit être exemplaire en matière de dépense publique. Chaque euro d'argent public doit être utilisé avec attention. Nous allons procéder à une analyse détaillée des dépenses et des engagements pour être transparents envers l'ensemble des Noyonnais.

Après la première vague de Covid, vient désormais la crise économique. L'automne sera dur et j'en ai pleinement conscience. **Une des premières missions de notre Communauté est de défendre l'emploi et de soutenir les entreprises dans notre territoire.** A cet effet, j'invite tous les chefs d'entreprises à venir le jeudi 18 septembre à 10h00 au siège de la Communauté (à Inovia) ou à se connecter en ligne pour assister à une présentation des aides et soutiens mis en œuvre dans notre territoire.

Notre communauté doit rendre le meilleur service quotidien aux habitants : gestion de déchets, petite enfance, périscolaire, gymnases, stade, logement, portage de repas à domicile, maison de santé ... Nous allons vous demander votre avis, vous donner la parole très prochainement.

Notre communauté de communes sera plus proche. En tant que présidente, je me rendrai chaque semaine dans une de nos 42 communes pour rencontrer les élus, les associations, les habitants en lien étroit avec les maires. Je compte également multiplier les projets impliquant les citoyens pour l'environnement, le patrimoine, la préservation de la nature.

Ensemble, nous pouvons faire de belles choses. Je compte sur vous.

Sandrine DAUCHELLE

Maire de Noyon

**Présidente de la Communauté de communes
du Pays noyonnais**





12 vice - présidents

1^{er} vice-président : David Louvrier, Maire de Golancourt, *délégué au développement économique et à l'emploi*

2^{ème} vice-président : Philippe Basset, Maire de Varesnes, *délégué à la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)*

3^{ème} vice-président : Pascal Dollé, Maire de Bussy *délégué à la ruralité, aux services à la population, à l'assainissement, à la sécurité, au contrat de ville*

4^{ème} vice-président : Dominique Lebrun, adjoint au Maire de Pontoise-lès-Noyon, *délégué à l'habitat, à l'urbanisme, au foncier*

5^{ème} vice-présidente : Valérie Opat, Maire de Catigny, *déléguée aux moyens généraux, aux ressources humaines et aux bâtiments communautaires*

6^{ème} vice-président : André Pinçon, Maire de Mondescourt, *délégué aux finances*

7^{ème} vice-président : Jeannot Nancel, Maire de Muirancourt, *délégué au tourisme, à la culture, au sport, au patrimoine et à la vie associative*

8^{ème} vice-président : Didier Béranger, Maire de Beaugies-sous-Bois, *délégué aux transports et aux grands projets*

9^{ème} vice-président : Gérard Delanef, Maire de Crisolles, *délégué à l'environnement, à la gestion des déchets, et aux espaces verts*

10^{ème} vice-président : Fabrice Foucher, Maire de Maucourt, *délégué à l'enfance et à la petite enfance*

11^{ème} vice-président : Joël Cottart, Maire de Berlancourt, *délégué aux solidarités, à la santé et au Pays*

12^{ème} vice-présidente : Isabelle Da Silva, conseillère municipale de Noyon, *déléguée aux commerces, à l'artisanat et aux manifestations*



Les compétences de la communauté de communes du Pays noyonnais

4 compétences obligatoires :

- ✓ Aménagement du territoire
- ✓ Actions de développement économique (gestion des zones d'activités, accompagnement des entreprises)
- ✓ Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ Collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés



Compétences optionnelles et/ou facultatives mises en place sur le Pays noyonnais :

- ✓ Environnement. Veille à la préservation de l'environnement. Assainissement non collectif
- ✓ Petite enfance. Crèche familiale, crèches collectives et relais assistants maternels
- ✓ Enfance. Restauration scolaire, accueil périscolaire
- ✓ Equipements. Aide au fonctionnement des gymnases, construction et gestion du stade d'athlétisme intercommunal
- ✓ Promotion touristique du territoire
- ✓ Politique de la ville et des territoires
- ✓ Autres services à la population : logement, funérarium, service d'incendie et de secours, aide aux centres sociaux, portage de repas à domicile pour les aînés, maison de santé, déploiement du très haut débit ...



La communauté de communes s'engage pour ses entreprises

La communauté de communes donne rendez-vous à tous les chefs d'entreprises, les artisans et les commerçants **le vendredi 18 septembre à 10h à INOVIA**. Cette réunion permettra de faire un point sur les aides et le soutien mis en place par l'Etat, le Conseil régional des Hauts de France et la communauté de communes, pour soutenir les entreprises et défendre l'emploi.

En raison de la crise sanitaire les places sont limitées, merci de bien vouloir vous inscrire à l'adresse suivante :

accueil@paysnoyonnais.fr

*Pour répondre à toutes les demandes, cette réunion sera interactive et permettra à chacun de suivre et de participer depuis chez lui. Un lien vous sera communiqué sur simple demande à l'adresse, **accueil@paysnoyonnais.fr***